

MODULE 2_Croissance et développement du XIXème siècle à nos jours

2.1. La croissance économique

2.2. Les transformations des structures économiques, sociales et démographiques depuis le XIXème siècle.

2.2. 1. Les transformations des structures économiques et financières (= chapitre 1)

2.2.2. Mobilité sociale et transformations des structures sociales (= chapitre 2)

2.2.3 Transformations démographiques et évolution des modes de vie (= chapitre 3)

Chapitre 1

LES TRANSFORMATIONS DES STRUCTURES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Ce chapitre 1 traite des mutations du capitalisme, cadre général de l'activité économique dès la révolution industrielle du XIXème siècle qui s'est profondément transformé et qui s'impose comme un cadre unique depuis la disparition du modèle socialiste-soviétique à partir des années 1990. Les évolutions du capitalisme en tant que système productif, sont abordées sous l'angle de la croissance de la productivité et des mutations sectorielles qu'elle a engendrée. Nous verrons également que ce capitalisme s'est développé grâce à un système financier de plus en plus performant où cohabitent des systèmes bancaires hiérarchisés et des marchés financiers de plus en plus développés, malgré les crises et les remises en cause.

I/ UN SYSTEME DE PLUS EN PLUS PRODUCTIF DEPUIS LE XIXème SIECLE

A/ Comment expliquer les gains de productivité ?

1/ Le PROGRES TECHNIQUE au cours des trois grandes révolutions industrielles

a/ *Le progrès technique durant la première Révolution industrielle révolutionne quatre domaines majeurs : l'énergie, les procédés de fabrication, l'outillage et les transports.*

. **La révolution énergétique : le nouvel usage de la houille** (type de charbon) permet de dépasser les seules forces motrices alors existantes : forces humaine, animale + énergie hydraulique (utilisation des cours d'eau) + énergie éolienne (vent) et surtout énergie du bois. Or, dès le début du XVIIIème siècle, le nouveau dynamisme industriel entraîne un déboisement considérable de l'Angleterre et fait déjà redouter la pénurie de bois, essentiel pour le chauffage et la métallurgie naissante. **Ce sont les perfectionnements techniques de la machine à vapeur¹ qui permettent d'extraire et d'utiliser à moindre coût la houille.** Elle remplace donc progressivement le bois et le charbon de bois.

. **Les procédés de fabrication** : perfectionnement surtout dans **la métallurgie**. La production de la fonte au coke mise au point par Darby (1709), en parallèle des progrès de l'extraction houillère, permet d'abaisser le prix de la fonte et de l'acier tout en améliorant la qualité. **C'est cette baisse de prix associée à une plus grande qualité qui permet de démocratiser l'utilisation de l'acier et de la fonte** : toutes sortes de **machines sont créées** notamment pour l'industrie textile.

. **L'outillage** : quasi exclusivement manuel jusqu'au XVIIIème siècle, il devient de plus en plus mécanique. La machine permet d'accroître considérablement la productivité du travail. **Le machinisme touche d'abord la filière textile** d'abord dans la filature² puis dans le tissage³.

. **Les transports ont** été le dernier secteur à être transformés. La machine à vapeur apparaît dans le transport fluvial (premier bateau à vapeur en 1778 avec Jouffroy d'Abbans) puis terrestre (premières locomotives de Georges Stephenson en 1814-1817). L'introduction de l'acier dans la construction des transports est plus tardive, à partir des années 1800-1830 le temps qu'il devienne de meilleure qualité et meilleur marché.

¹ Denis Papin (1687), Thomas Savery (1698), Newcomen (1712) et James Watt (1774).

² La filature : « spinning jenny » de Hargreaves en 1767, « waterframe » d'Arkwright en 1768; la « mule jenny » de Crompton en 1779.

³ Le tissage : la « navette volante » de Kay en 1733 ; le métier à tisser de Cartwright en 1785 ; le métier à tisser semi-automatique de Jacquard en 1801.

→ La Première Révolution industrielle se fonde donc sur un nouveau système technique en grappe d'innovations (selon l'approche Schumpétérienne) qui se dynamisent mutuellement grâce aux gains de productivité dans tous les secteurs.

b/ Cette dynamique se retrouve dans une deuxième vague d'inventions et d'innovations qui renouvelle l'ensemble du système technique à partir des années 1870-1890 : **c'est la deuxième Révolution industrielle.**

. **Vers 1870-1890 :**

- Nouvelle source d'énergie primaire : le **pétrole**. Il permet l'invention et l'innovation du moteur à explosion, de l'automobile et de l'aviation.
- Apparition de l'**électricité hydraulique et thermique** (centrales à charbon puis au fioul et au gaz). La machine à vapeur recule puis disparaît dans les usines. L'électricité transforme ensuite les paysages urbains avec l'apparition de l'éclairage public et domestique ainsi que les premiers appareils à l'électricité.
- Essor de la **chimie industrielle** aux applications très nombreuses : nouvelles matières (aluminium), engrais, colorants, produits alimentaires, matériaux synthétiques, médicaments, explosifs etc. Une innovation remarquable est le **procédé Gilchrist-Thomas (anglais)** qui permet d'extraire le phosphore responsable de la fragilisation de la fonte : tous les gisements de fer phosphoreux, les plus nombreux dans le monde, peuvent être désormais exploités. Les scories phosphoreuses sont quant à eux utilisés pour améliorer les sols acides (peu fertiles). En France et en Allemagne, c'est l'explosion de la production grâce à la valorisation de l'espace rhénan (Alsace, Lorraine, Saxe).

. **Vers 1900-1940 :**

- **Nouvelle révolution dans l'énergie** avec la découverte de la **radioactivité**. Découverte par l'Allemand Roentgen en 1898, ses travaux sont suivis de ceux de Pierre et Marie Curie (Français) qui permettent l'essor de la **radiographie** (révolution médicale). Les travaux sur l'atome donnent naissance à la **radioactivité artificielle** (en France, Irène et Frédéric Joliot-Curie en 1934) entraînant deux applications majeures : la **production d'énergie électronucléaire** (75% de la production d'énergie actuelle en France) et l'**arme nucléaire** (mise au point dans le projet Manhattan où 125 000 scientifiques sont mobilisés, dont Oppenheimer).
- **Révolution dans la biologie** avec la **découverte de la structure de l'ADN en double hélice** (James Watson et Francis Crick) : immenses progrès dans la génétique. Multiples applications à termes dans la médecine et dans l'écosphère.

c/ *Les NTIC de la troisième Révolution industrielle à partir des années 1970*

. Pour Jeremy Rifkin⁴, une troisième révolution industrielle aurait commencé vers 1950 avec les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

. Dès 1950, l'informatique connaît des progrès considérables résumés par les « lois de Moore », nom donné aux constats empiriques concernant l'augmentation exponentielle de la puissance des microprocesseurs. Cela a permis d'améliorer considérablement la fiabilité et d'accélérer la miniaturisation de toutes les applications de l'informatique. Ces mutations ont profondément transformé les structures économiques, politiques et sociales de toutes les sociétés et suscitent l'espoir auprès de nombreux scientifiques et politiques pour lesquels les NTIC permettraient de surmonter les défis actuels rencontrés par les sociétés (substitution aux énergies fossiles par les énergies renouvelables gérées par les NTIC notamment).

2/ L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION : une modification nécessaire pour permettre au progrès technique d'assurer l'efficacité économique.

. **Adam Smith** est le premier à souligner l'enjeu d'une **nouvelle organisation du travail** afin d'améliorer la productivité du travail alors en cours dans l'atelier traditionnel. Cette division du travail repose sur **une division technique**, cad que chaque ouvrier doit se spécialiser dans une tâche unique afin de gagner en efficacité.

. **L'OST à la fin du XIXème siècle (vers 1880) et la naissance des « sciences du management » (H. Fayol)**

- **L'organisation scientifique du travail (OST) a été inventée par F. W. Taylor (1856-1915). On parle aussi de taylorisme.** F.W Taylor a pensé une organisation interne non pas pour produire massivement mais pour **résoudre la « flânerie ouvrière »**, cad le ralentissement délibéré de la part des ouvriers du rythme de travail. Il explique ce phénomène par la tendance des patrons à baisser le tarif payé par pièce produite et à réduire les effectifs dès l'atteinte du rendement horaire souhaité. Il invente **une organisation productive qui prédétermine les tâches qualifiées et non qualifiées à accomplir**, dans tous les domaines (conception, fabrication, administration) **avec un temps imposé pour chaque tâche**. La conséquence est la **théorisation**

⁴ Jeremy Rifkin, 2012, *la Troisième révolution industrielle, Comment le pouvoir latéral va transformer l'énergie, l'économie et le monde.*

d'une double division du travail : une division verticale du travail entre les tâches de conception/commandement et les tâches d'exécution ; une division horizontale du travail par la décomposition du travail en **tâches parcellaires**. Cette double division du travail accentue la différence entre la surqualification des uns (les ingénieurs) et la déqualification des autres (les OS, les « ouvriers spécialisés »). Le taylorisme accélère la transformation définitive des ateliers en usines où l'ouvrier se voit déposséder de son savoir-faire d'antan en devenant un OS (ouvrier spécialisé).

- Vers 1900, H. Ford perfectionne le taylorisme. Il renforce le travail à la chaîne (l'ouvrier est spécialisé dans une seule tâche) par **l'usage systématique du convoyeur** qui permet d'assurer le déplacement des pièces. Les travailleurs sont désormais rivés à leur poste de travail. La cadence est imposée par la vitesse du convoyeur (donc contrainte externe). **Le travailleur apparaît comme un simple prolongement de la machine**. Pour faire accepter une situation professionnelle aussi peu valorisante et lutter contre l'absentéisme de ses ouvriers, H. Ford adopte l'idée de la contrepartie financière pensée par F.W. Taylor en versant **un salaire aux ouvriers très supérieur à la moyenne de l'époque, fixé à la journée et non au rendement : c'est le « five dollars a day »**. Il instaure également **une durée de travail journalière déterminée**

→ **A partir des années 1900, l'OST se confond avec le tayloro-fordisme**. Il est adopté d'abord dans les grandes entreprises industrielles américaines puis exportés dans les grandes entreprises européennes de l'automobile à partir des années 1920 et touche l'ensemble des grandes entreprises industrielles après 1945. C'est l'organisation du travail au fondement du fonctionnement de la croissance des Trente Glorieuses.

- L'ingénieur français **Henri Fayol** est le premier à concevoir la gestion de l'entreprise comme une science. Il rédige en 1916, *L'administration industrielle et générale*, faisant de lui **le père des « sciences du management »**.

. Vers 1950 jusqu'à aujourd'hui : du toyotisme au hondisme, importés dans le reste du monde à partir des années 1990 et 2000.

- Vers 1950, l'ingénieur japonais Taiichi Ono (1912-1990) conçoit une organisation de la production radicalement différente du système taylorofordiste, très fortement hiérarchisé et dont les tâches sont parcellisées à l'extrême. Au contraire, Taiichi Ono redonne de l'autonomie aux ouvriers organisés en cercles de qualité permettant un dialogue avec les ingénieurs et fixe la méthode des « 5 zéros » (zéro délai, stock, défaut, panne et papier).
- Cette méthode est adoptée en 1962 par l'entreprise japonaise Toyota (d'où le nom de « toyotisme »). Elle est adoptée à partir des années 1990 dans le monde entier pour remplacer le taylorofordisme, même s'il faut l'adapter aux cultures et aux institutions locales.
- **Attention, en réalité, dès les années 1970, en parallèle, les entreprises japonaises sont aussi séduites par le hondisme qui repose sur la stratégie « innovation et flexibilité » et qui sera adopté dès 1990 au Japon et dans les années 2000 partout ailleurs dans le monde** : contrairement au modèle du toyotisme, on note une indépendance très marquée dans la culture de l'entreprise Honda ; une promotion individuelle des salariés ; des produits innovants et spécifiques pour répondre aux attentes nouvelles sur les marchés et une organisation de la production reconvertissement rapidement.

3/ L'environnement institutionnel est déterminant pour assurer l'évolution de la productivité

. La fin des institutions corporatives avec la Révolution française : les corporations ont été créées au Moyen Age pour organiser les professions. Elles ont été un obstacle majeur à l'introduction de nouvelles techniques de production car les chartes réglementaient très étroitement l'organisation des professions (tarification, méthodes de production etc.). Turgot (ministre de Louis XVI) a tenté de les supprimer en 1776 afin de dynamiser l'activité artisanale (comme sur le modèle britannique) mais s'est heurté à la puissance de ces « corporations ». **C'est la Révolution française qui supprime définitivement les corporations avec la loi Le Chapelier en 1791.**

. L'institutionnalisation de la libre entreprise, au fondement de la naissance du capitalisme industriel et financier. Elle permet d'assurer l'initiative des entrepreneurs à la recherche des gains de productivité en permanence. Tout au long du XIXème siècle, ce libéralisme entrepreneurial apporte les gains de productivité espérés mais entraîne une profonde mutation des structures productives, en faisant muter le système productif : la concentration des ateliers s'accélère et le travail se mécanise de plus en plus. Ces mutations entraînent lentement le déclin des ouvriers de métier mais aussi la dégradation des conditions de travail pour les nouveaux ouvriers de l'industrie naissante issus des milieux ruraux, faute d'instauration de droits sociaux en parallèle de la grande industrie. Cette mutation s'est donc accompagnée d'importants mouvements sociaux (luddisme, grève, émeutes voire révolution).

→ A partir du milieu du XIX^{ème} siècle, c'est donc la recherche de compromis institutionnels entre la nouvelle toute-puissance patronale née de la révolution industrielle et la résistance ouvrière. Les luttes sociales ont entraîné très lentement l'instauration de droits sociaux, la naissance de l'Etat social (vers 1880 en Allemagne) puis de l'Etat providence (à partir des années 1945). Cette évolution s'est effectuée tout en préservant le pouvoir de décision de l'entrepreneur (principe de base du capitalisme entrepreneurial) et s'est avérée finalement favorable à la hausse de la productivité sur le long terme.

B/ Que faire des gains de productivité ?

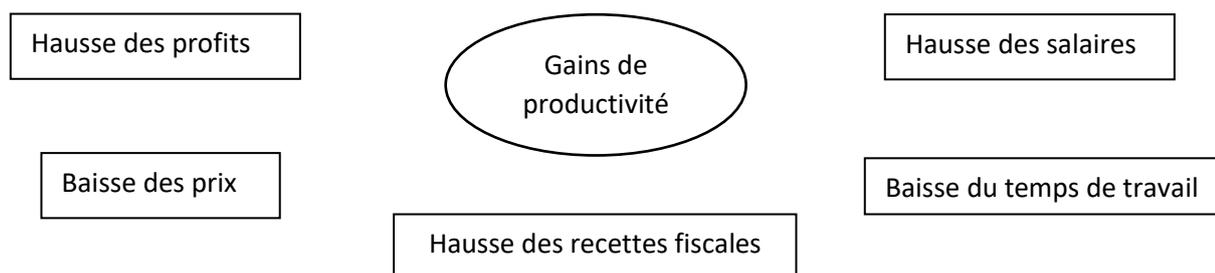
1/ Au niveau microéconomique

. L'augmentation de la productivité se traduit par un accroissement de la valeur produite en un temps donné. Comment cet accroissement de la valeur est-il réparti entre les différents agents économiques à l'échelle d'une entreprise (= à l'échelle microéconomique) ?

. En effet, l'entreprise produit autant mais à un moindre coût. L'entreprise a donc **PLUSIEURS CHOIX POSSIBLES** pour **PARTAGER LES GAINS DE PRODUCTIVITE** selon SA STRATEGIE :

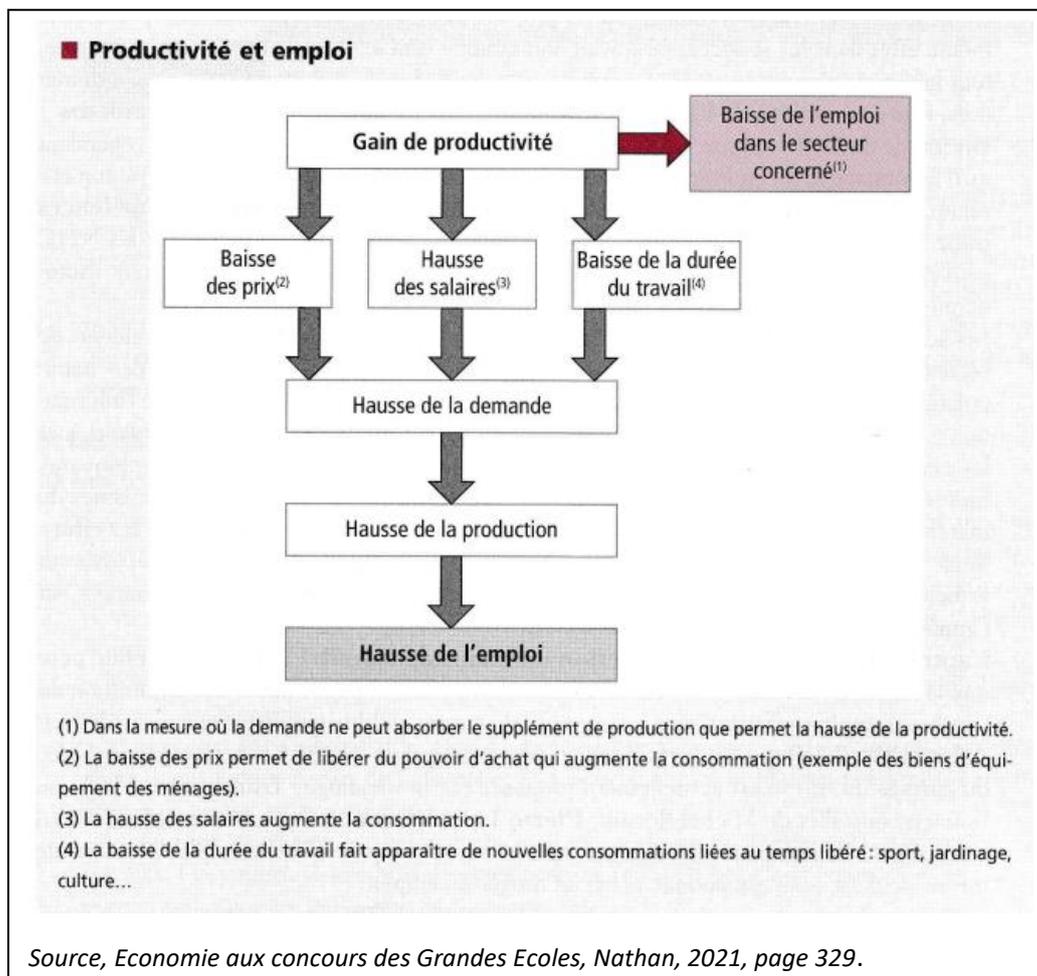
- elle peut maintenir son prix de vente et augmenter ainsi ses profits.
- elle peut maintenir son prix de vente et augmenter ainsi les salaires.
- elle peut maintenir son prix de vente et le niveau des salaires mais diminuer la durée du travail
- elle peut baisser son prix de vente pour être plus concurrentielle. Dans ce cas, c'est le consommateur qui bénéficie des gains de productivité.
- L'ETAT peut augmenter ses recettes budgétaires avec les prélèvements sur les bénéfices de l'entreprise et/ou sur les salaires.

Schéma résumant les possibilités :



2/ Au niveau macroéconomique, les gains de productivité se diffusent dans le reste de l'économie et agissent sur la croissance :

- la hausse des profits incite à la hausse des investissements
- l'augmentation des salaires améliore le niveau de vie des ménages et stimule leur consommation
- la baisse des prix améliore la compétitivité-prix de l'économie, ce qui permet de stimuler les exportations mais aussi la consommation intérieure
- la diminution du temps de travail a des effets indirects sur d'autres secteurs économiques, notamment la consommation des services (loisirs, tourisme, etc.)
- l'augmentation des recettes fiscales permet de financer les infrastructures collectives.



3/ La tertiarisation et ses conséquences

a/ Dans toutes les sociétés industrialisées, le secteur tertiaire est le seul créateur net d'emplois depuis les années 1970. La tertiarisation est due à un cumul de facteurs :

- . L'application de la loi d'Engel au profit de la consommation et de services
- . L'application de la loi de Wagner : essor des administrations publiques et/ou des entreprises à vocation de services publics en raison de l'essor de la part des dépenses publiques dans le PIB en parallèle d'une régulation étatique grandissante (avec le développement).
- . La transformation de l'économie en économie de la connaissance (émergence d'un tertiaire de haut niveau)
- . La montée des classes moyennes, cause et conséquence de la tertiarisation : la demande de services accroît l'offre de services et réciproquement. C'est surtout très net dans les secteurs de la santé et de l'éducation.
- . La transformation des systèmes productifs et de l'organisation des entreprises depuis les années 1980 (voir le cours sur « entreprise et sociologie des organisations »). Le recentrage sur le cœur de métier des TGE a entraîné l'explosion du nombre de PME et de ETI. Ces « entreprises de services aux entreprises » sont à l'origine de l'explosion du nombre d'emplois dans le secteur tertiaire car tous les métiers qu'elles proposent sont en réalité des métiers externalisés par les TGE qui étaient comptabilisés dans le secteur secondaire pour leur majorité avant les années 1980.

b/ Vers la fin du travail ? Les NTIC menacent les emplois du tertiaire (Jeremy Rifkin)

. Dans *la fin du travail* (paru en France en 1997), **Jeremy Rifkin** estime que la thèse du déversement d'A. Sauvy est rendu caduque par la troisième révolution industrielle (NTIC). Selon lui, les NTIC vont entraîner la disparition massive de l'emploi dans le secteur des services, comme l'avait fait le progrès technique dans l'industrie et l'agriculture. Les emplois les moins qualifiés dans les services seront les premiers touchés puis ce sera le tour des emplois qualifiés (cadres intermédiaires et cadres supérieurs). Une étude du COE (Conseil d'orientation pour l'emploi) publié en 2017 appelle à la nuance : plus qu'une disparition massive (10% de l'emploi en France est menacé par l'automatisation), la conséquence la plus forte a été **la transformation radicale des contenus et des compétences pour 50% des emplois touchés par les NTIC avec des conséquences positives** (enrichissement du travail, autonomisation du travailleur) mais **aussi négatives** (métiers vidés de leur sens par l'automatisation, renforcement du contrôle des salariés, augmentation

du nombre de dossiers à traiter etc.). La crise du COVID-19 couplée aux NTIC a accéléré de façon fulgurante une mutation organisationnelle du travail (voir le cours « entreprises et sociologie des organisations ») avec l'institutionnalisation du télétravail : pour la 1^{ère} fois depuis l'entrée dans l'ère industrielle, l'emploi se dissocie de son lieu physique d'exercice en étant exercé dans le logement du salarié.

. Pour Rifkin, les seuls travailleurs dont l'emploi n'est pas menacé par les NTIC sont les travailleurs de l'économie du savoir et de la connaissance (surnommés par Rifkin, les « créateurs » ou les « manipulateurs » qui produisent de l'information). Les grands perdants seront l'ensemble des classes moyennes et les ouvriers qui formeront la nouvelle « armée industrielle de réserve ». En somme, les mécanismes de marché vont détruire l'emploi et l'Etat sera incapable d'en enrayer les conséquences. Pour Rifkin, **la seule solution est le développement du « tiers-secteur » associatif, mutualiste, ancré dans le territoire local** que l'Etat doit aider à financer. **Rifkin préconise le versement de salaires financés par l'impôt aux travailleurs de l'économie sociale.** Une autre piste pour sauver le nombre d'emplois est celle de **la réduction du temps de travail.** Cette logique est au cœur des lois Aubry (1998, 2000) qui ont fait passer la durée légale du temps de travail de 39h à 35h. Cette piste est encore étudiée avec pour idée simple : le temps de travail idéal est celui qui permet à chacun d'avoir un emploi.

c/ D'une manière générale, les innovations n'ont pas détruit l'emploi dans les PDEM

. Depuis les années 1970, on constate un tassement des gains de productivité et ce malgré l'essor des TIC, entraînant un fort ralentissement de la croissance. Yannis Katsoulacos (1986), souligne que ce phénomène est dû à l'alternance de périodes où dominant soit des innovations produits (comme sous les Trente Glorieuses, entraînant de forts gains de productivité), soit des innovations de procédé (comme après 1970), rejoignant ainsi la thèse du paradoxe de Solow. L'introduction des nouvelles technologies n'aurait pas encore apporté tous les gains de productivité attendus. C'est aussi l'avis des auteurs du *Bel avenir de la Croissance* (Remy Lecat, Gilbert Cette et Antonin Bergeaud). Ces derniers évoquent des réformes structurelles encore insuffisantes et pourtant nécessaires pour obtenir des gains de productivité dans toutes les activités du tertiaire.

. D'une manière générale, l'innovation n'a pas détruit l'emploi dans les pays développés : depuis le XIX^{ème} siècle, les gains de productivité ont été multipliés par 15 ou 20 et la population active a explosé (12,8 millions en 1806 à 29,7 millions en 2017, en France selon l'INSEE). On constate que ce sont les secteurs dans lesquels les gains de productivité sont les plus faibles qui connaissent les difficultés les plus importantes. **Le déversement et la compensation intersectorielle existe toujours MAIS A L'ECHELLE INTERNATIONALE.** C'est cette dimension désormais internationale qui bouleverse la structure de l'emploi dans les pays développés et qui donne l'impression que les innovations se font aux dépens de l'emploi, notamment peu qualifié et intermédiaire, voire de plus en plus qualifié.

II/ LES TRANSFORMATIONS DES STRUCTURES FINANCIERES DEPUIS LE XIXEME SIECLE

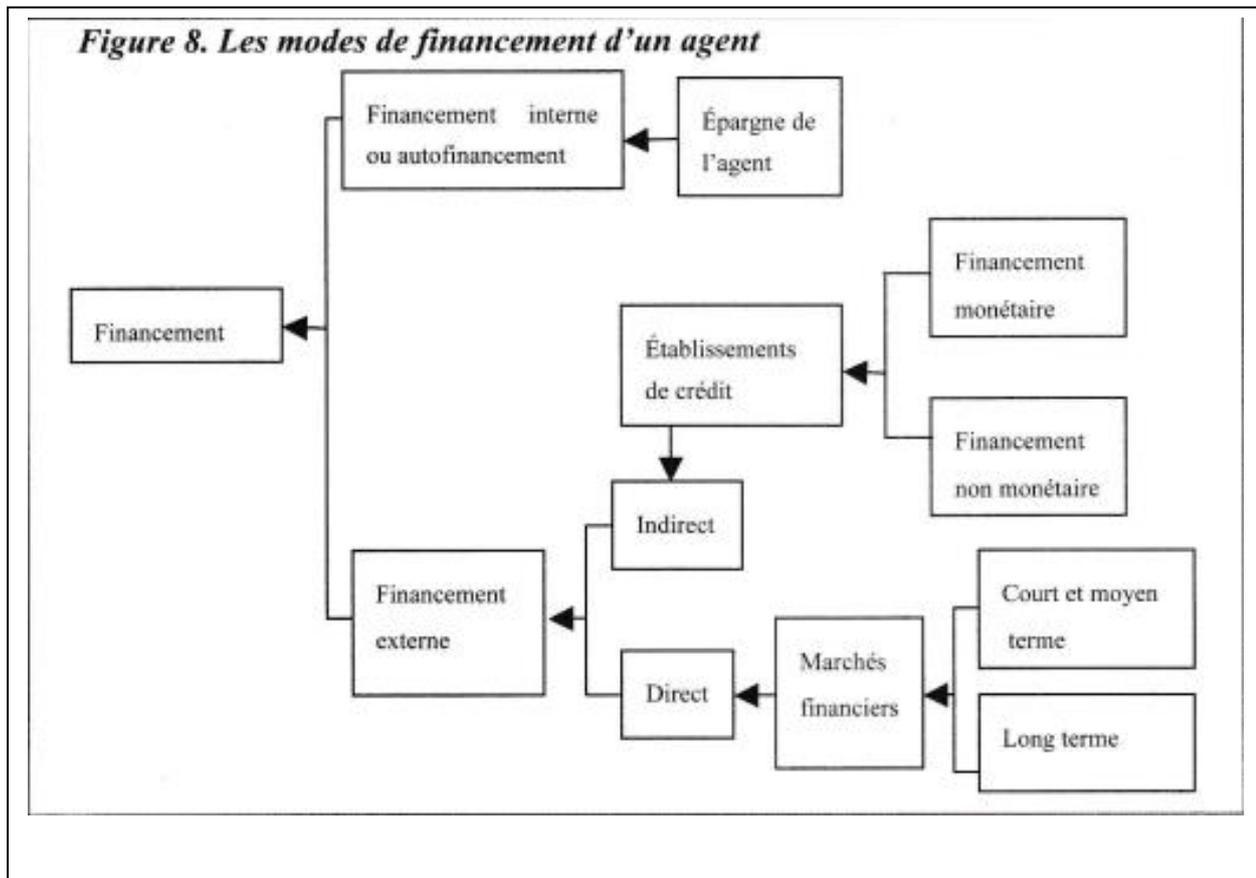
→ **REPRENDRE LE COURS SUR « LA MONNAIE ET LE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE »**

A/ Quel est le rôle des systèmes financiers ? Comment un agent économique se finance-t-il ?

1/ Les systèmes financiers permettent aux agents à besoin de financement de se procurer les ressources auprès d'agents en besoin de financement.

Agents en besoin de financement	Agents en capacité de financement
1/ Les ENTREPRISES (sociétés non financières) car l'autofinancement est souvent insuffisant pour réaliser les investissements souhaités. 2/ Les ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (APU) 3/ Les ECONOMIES NATIONALES : certains pays ont un compte courant négatif.	1/ Les MENAGES 2/ Les SOCIETES FINANCIERES (banques, assurances...) 3/ Les APU qui ont parfois un excédent budgétaire même si c'est une situation très peu fréquente 4/ Les ECONOMIES NATIONALES (même si c'est peu fréquent)

2/ Comment un agent économique se finance-t-il ?



. **Le financement interne ou autofinancement** : il suppose une épargne préalable de l'agent mais qui est souvent insuffisante, d'où le recours à un financement complémentaire, externe.

. **Le financement externe** : il complète ou se substitue au financement interne. Il peut prendre deux formes :

- **Une forme indirecte ou encore intermédiée** = l'agent a besoin de recourir à un intermédiaire, un établissement de crédit qui peut être :
 - o **Une banque** qui va créer la monnaie dont l'agent a besoin. On parle de financement monétaire.
 - o **Un établissement de crédit spécialisé non bancaire**, cad qui n'a pas le pouvoir de création monétaire. Il prête les fonds au préalable collectés. L'établissement de crédit fait alors une transformation, cad qu'il prête sur une durée plus longue que celle des emprunts. L'établissement se rémunère en prêtant à un taux plus élevé que celui auquel il a emprunté les fonds.
- Une forme directe ou désintermédiée. Les fonds sont obtenus sans recourir à un intermédiaire, directement sur les marchés financiers, tels que les marchés primaires des bourses de valeurs mobilières (actions et obligations) ou de gré à gré, directement entre prêteurs et emprunteurs.

Tableau de synthèse sur les systèmes de financement

Types de systèmes	Modalités de financement	Acteurs principaux	Exemples historiques où domine l'un des systèmes
Systèmes intermédiés	Par l'intermédiaire des banques	Les banques	Les pays capitalistes des années 1940 à 1980
Systèmes désintermédiés	Sur les marchés financiers	Les marchés et les intermédiaires de marché	Les pays capitalistes depuis les années 1980

B/ Du XIX^{ème} siècle aux années 1930, l'entrée dans la révolution industrielle entraîne la construction des systèmes financiers

1/ L'essor des besoins de financement crée un système bancaire hiérarchisé chapeauté par les Banques Centrales

. Les banques ne naissent pas avec la Révolution industrielle. Les banquiers du Moyen Age accompagnent le développement du commerce, assurent la conversion des monnaies, soutiennent la trésorerie des souverains. Mais la révolution industrielle, initiée en Grande Bretagne à la fin du XVIII^{ème} siècle, bouleverse les modes de financement de l'économie. En effet, les besoins en capital circulant sont de plus en plus élevés car il faut financer l'achat de matières premières, le stockage des produits finis, le paiement des salaires et des loyers. L'entreprise de la révolution industrielle vit donc d'emprunts. Mais il s'agit de crédit commercial accordée par les fournisseurs à leurs clients ou d'avances en compte courant effectuées par les banques. Le développement économique du premier XIX^{ème} siècle s'accompagne donc essentiellement de besoins de financement à court terme. En France, l'organisation bancaire héritée du Moyen Age qui suffit à financer l'apparition de la première révolution industrielle s'appelle la « Haute Banque » dont on retrouve l'équivalent en Angleterre avec les « merchant banks ».

. **La révolution bancaire date du milieu du XIX^{ème} siècle lorsque les besoins de financement à long terme apparaissent** (dès 1820 en Angleterre, 1850 en France et au-delà de 1850 pour les autres Etats). Il faut désormais financer des technologies de plus en plus coûteuses, des entreprises de plus en plus grandes et surtout des activités nouvelles comme le chemin de fer. Le système bancaire doit assurer des investissements colossaux, ce qui impose une modification profonde des modes de financement.

. 2 grandes innovations bancaires qui entraînent un système hiérarchisé chapeauté par une Banque Centrale :

- **La centralisation du pouvoir d'émission** (des billets) :

- ✓ Jusqu'au XIX^{ème} siècle, l'émission de billet est une opération bancaire classique puisque le billet est principalement un certificat de dépôt. Mais cette émission décentralisée de billets pose rapidement de nombreux problèmes : la multiplication des échanges avec la RI crée un besoin de billets reconnus à une plus grande échelle que l'échelle locale + l'Etat voit une concurrence dans la prolifération de billets différents à son droit de battre monnaie (datant du Moyen Age) + la multiplication des billets au-delà des encaisses (car les crédits accordés sont de plus en plus nombreux) augmente les risques de faillites bancaires et d'instabilité monétaire.
- ✓ Conséquence : le monopole d'émission est progressivement accordé à la Banque Centrale. Ainsi, la Banque d'Angleterre, créée en 1694 obtient de l'Etat le monopole d'émission en 1844 contre versement d'une redevance à ce dernier. La Banque de France créée en 1800 obtient le monopole d'émission pour la région parisienne au moment de sa fondation puis pour la France entière en 1848. Les Banques centrales sont toutes au XIX^{ème} siècle des banques privées exerçant un monopole d'émission conféré par l'Etat.

- **La nécessité d'un prêteur en dernier ressort**

- ✓ Progressivement, les instituts d'émission (les banques centrales) vont être appelés à remplir de nouvelles fonctions : puisqu'ils détiennent le privilège d'émettre une monnaie acceptée par tous, ils seront sollicités par les banques de second rang qui cherchent à se procurer par le réescompte les billets nécessaires pour répondre à la demande de leurs clients et pour régler leurs dettes envers les autres banques dans le cadre de la compensation bancaire. En ce sens, les banques centrales vont devenir progressivement le principal lieu de refinancement des banques.
- ✓ Par le biais du réescompte, les Banques Centrales obtiennent ainsi un pouvoir de contrôle sur la création monétaire. Très rapidement, elles deviennent « prêteur en dernier ressort » : en temps de crise, elles assurent une garantie de refinancement aux établissements illiquides afin de maintenir l'approvisionnement en monnaie pour le bon fonctionnement économique, notamment la continuité du système des paiements (les échanges). La Banque Centrale a joué plusieurs fois ce rôle de prêteur en dernier ressort en dérogeant à l'acte de Peel (1844) selon lequel l'émission de monnaie en circulation devait avoir strictement son équivalent en stock d'or. Aux Etats-Unis, c'est après la très grave crise bancaire et financière de 1907 que les Etats-Unis accepteront définitivement l'idée d'un système de réserve fédérale (1913) qui joue en réalité le rôle d'une Banque Centrale. Mais attention ! Le refinancement par la Banque Centrale n'est absolument pas automatique. La Banque Centrale peut très bien décider de laisser faire faillite une banque illiquide.

2/ Ces nouveaux besoins de financement impose une réorganisation globale du système bancaire : entre banques d'affaires et banque de dépôts...mais surtout selon l'histoire de chaque pays !

a/ Les banques d'affaires : pour des investissements à long terme

. A l'origine, les « banques d'affaires » se limitaient à être des banques constituées de quelques grandes banques familiales qui travaillaient avec leurs propres ressources, souvent acquises dans le financement d'activités internationales ou avec les fonds déposés par une clientèle fortunée mais réduite. En France, c'est la « Haute Banque » ; en Angleterre, les « merchant banks ». Leur activité reste très traditionnelle car ces banques financent le négoce international des grands produits (tabac, coton, céréales), activités liées à l'économie de rente coloniale et sont aussi les principaux créanciers des gouvernements.

. C'est au cours du XIX^{ème} siècle que la Haute Banque et les « merchant banks » développent une activité industrielle en prenant des participations dans les nouvelles grandes entreprises. Ex : la banque Seillière achète l'usine du Creusot et la donne en gérance à Eugène Schneider ; en 1845, la banque James de Rothschild crée la Compagnie des chemins de fer du Nord pour relier la France et la Belgique. Mais de nouvelles banques d'affaires sont créées à partir de 1850 (les « investment banks ») aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis (Morgan, Goldman Sachs...).

b/ Les banques de dépôts : pour des investissements à court terme

. L'essor des entreprises suscite de plus en plus de besoin de financement à court terme. Mais les banques ont eu des difficultés à répondre à ces nouveaux besoins car les hommes politiques étaient frileux de modifier le statut juridique des sociétés financières dont ils redoutent le niveau de capitalisation. Mais les besoins de financement de la Révolution industrielle sont tels que les gouvernements n'ont plus le choix s'ils veulent poursuivre l'expansion moderne. Progressivement, les autorisations de créer des sociétés de crédits par actions sans limite de plafonds sont levées. En France, c'est en 1867.

. A partir des années 1870, toute une nouvelle génération de banques de dépôts et fonde un réseau de succursales sur le territoire national afin de drainer les dépôts en compte courant d'une clientèle populaire nombreuse. Ces banques de dépôts pratiquent essentiellement des opérations de crédit à court terme (escompte et crédit commercial).

→ Problème : cette spécialisation bancaire (banques d'affaires / banques de dépôts) n'est pas du tout la norme. En réalité, l'organisation du système bancaire est avant tout le fruit d'une évolution spécifique à chaque pays.

c/ Spécialisation bancaire ou banque universelle : l'exemple des grandes puissances européennes du XIX^{ème} siècle (RU, France, Allemagne)

. **Grande-Bretagne : spécialisation bancaire précoce** pour 2 raisons :

- Avance prise dans la réglementation bancaire par rapport aux autres pays européens : 1826, banques par action déjà autorisées ; 1844 réglementation rigoureuse de la profession bancaire avec l'Acte de Peel.
- Importance commerciale et financière de Londres + volume des affaires traitées.
- Conséquence : les merchant banks sont spécialisées dans les services aux entreprises (organisation des emprunts et des montages financiers) en raison de leur grande pratique du monde des affaires. Les « commercial banks » sont spécialisées dans la collecte des dépôts, la gestion des moyens de paiement et l'octroi de crédits commerciaux.

. **L'Allemagne : un modèle opposé aux principes de spécialisation. C'est le modèle de la banque universelle**, inspirée de l'expérience française des frères Pereire (Second Empire). Dès les années 1850, les banques allemandes cherchent à drainer l'ensemble des capitaux disponibles pour financer la révolution industrielle. Elles obtiennent rapidement le statut de sociétés par actions et développent un réseau de succursales en servant à leurs clients des intérêts élevés sur les dépôts. La concentration des banques allemandes est donc précoce. Comme les banques françaises et britanniques, les banques allemandes pratiquent l'escompte commercial et le crédit à court terme mais elles s'en distinguent par l'octroi de crédits de long terme en s'appuyant sur une intense transformation. Ces prêts de long terme à l'industrie vaut le surnom de « banque-industrie » aux banques allemandes. Ce modèle, très atypique pour l'époque, n'a fonctionné que pour 2 raisons majeures : les banques soutenaient un petit nombre d'industries très fiables. Les banques allemandes ont donc fortement contribué à favoriser la concentration industrielle, clé de la réussite de l'Allemagne dans la seconde révolution industrielle débutée vers 1860 + la Banque centrale a soutenu sans faille les banques universelles allemandes.

. La France : système original car il est passé de la banque universelle à la spécialisation bancaire

- De 1840 aux années 1870 : système de banque universelle afin de mobiliser un maximum de capitaux vers l'industrie (principe du saint-simonisme qui inspire la ligne économique et financière de tout le Second Empire). La Banque Laffitte (1837), le Crédit mobilier des frères Pereire (1852) sont des banques universelles qui collectent les dépôts, prennent des participations, développent des opérations de financement à long terme dans les chemins de fer, dans l'industrie, dans l'immobilier, dans les premiers transports maritimes intercontinentaux. Problème : ces établissements ont rencontré d'importantes difficultés de liquidités en ayant mobilisé trop de dépôts de court terme, au point que le Crédit mobilier a fait faillite.
- Henri Germain, le fondateur du Crédit Lyonnais (1863) fonde une nouvelle règle connue sous la « doctrine Germain » : les dépôts ne doivent financer que des prêts à court terme. Ce principe de précaution qui guidera sa politique permettra à l'établissement d'échapper au krach de 1882 et de devenir le premier réseau mondial. Cette « doctrine Germain » conduit les banques françaises vers la spécialisation comme sur le modèle anglais.

3/ La collecte de l'épargne et les marchés financiers

. **Les caisses d'épargne** : elles sont une création à partir du début du XIXème siècle pour drainer l'épargne populaire. En effet, les banques attirent une clientèle bourgeoise. La création des « caisses d'épargne » apparaît donc comme un progrès social car désormais les catégories les plus modestes pourront valoriser leur épargne. Les premières caisses d'épargne apparaissent en Allemagne à la fin du XVIIIème siècle et connaissent un succès très rapide partout en Europe mais aussi aux Etats-Unis. En France, François de la Rochefoucauld-Liancourt fonde la première caisse d'épargne en 1818 (la Caisse d'Epargne de Paris). A la fin du XIXème siècle, les caisses d'épargne forment de solides réseaux drainant une masse de capitaux toujours plus importants, investis principalement en fonds d'Etat.

. **Le succès des valeurs mobilières** : jusqu'en 1830, les valeurs mobilières (les titres financiers) sont peu développées car le financement de la croissance des entreprises se fait surtout sur l'autofinancement et la forme juridique des entreprises ne les incite pas à se tourner vers le marché financier. C'est seulement à partir de la création des sociétés du chemin de fer en Europe que les valeurs mobilières explosent. Avec les banques, les sociétés de chemin de fer sont les premières sociétés à profiter des nouvelles lois autorisant d'abord les sociétés de capitaux (dès 1807 en France) puis les sociétés anonymes (1867 en France) qui ne connaissent plus de plafonds autorisés comme pour les sociétés de capitaux. Malgré cette évolution sur le statut juridique des entreprises et le succès de certaines grandes sociétés, les actions représentent encore une faible part des titres émis avant la Première Guerre Mondiale (1914). Les obligations ont toujours la préférence du public en raison de la sécurité de leur rendement (obligations d'Etat ou de celles des compagnies de chemin de fer). De plus, nombre de dynasties familiales à la tête des grandes entreprises souhaitent rester majoritaires et refusent d'ouvrir leur capital de façon significative par souci d'indépendance.

. **L'activité des bourses de valeur (= le marché boursier)** : il est **quasiment monopolisé par deux types de titres** : d'abord, **les titres de la dette publique (obligations d'Etat)**, souscrits par la Haute Banque et répartis auprès d'une petite clientèle très aisée, puis, à partir du milieu du XIXème siècle, **les titres de chemin de fer (actions et obligations)**. Malgré la possibilité juridique, la majorité des entreprises rechignent à adopter le statut de sociétés par actions par souci d'indépendance, et ceux qui ont le statut de société anonyme privilégient l'autofinancement.

C/ Des années 1945 à aujourd'hui, les systèmes financiers passent de la réglementation à la globalisation

1/ Les Trente Glorieuses se caractérisent par un système financier sous contrôle : l'affirmation d'une économie d'endettement.

. L'entre-deux-guerres a été particulièrement difficile pour le système bancaire et financier des pays industrialisés. La crise de 1929 a conduit à la faillite de nombreuses banques malgré une assez bonne résistance des grandes banques de dépôts. Mais la crise de 1929 a été aussi l'occasion de renforcer le rôle des Banques Centrales à la fois dans son comportement très actif de type banque commerciale (hausse du nombre de comptes gérés, essor de l'escompte des effets de commerce auprès des entreprises) et aussi dans l'intensification de sa contribution au financement du déficit public. Durant les années 1930, une série de textes réglementaires augmente les possibilités d'intervention de la Banque de France sur la liquidité des banques de second rang. Toutes les Banques Centrales des pays industrialisés se dotent en quelque sorte d'un double statut : celui de banque commerciale et de celui de Banque centrale.

. **Pendant les Trente Glorieuses, le changement de paradigme (de néolibéral à postkeynésien) conduit à accorder une place centrale au rôle de l'Etat.** Le **traité de Bretton Woods en 1944** organise la stabilité des changes et permet aux Etats de mieux contrôler les mouvements de capitaux. En France, la tradition interventionniste étant plus importante que dans d'autres pays comme les Etats-Unis, le poids des institutions financières publiques et les nationalisations bancaires permettent de mobiliser l'épargne et le pouvoir de création monétaire au service des objectifs de la planification incitative. La concurrence entre les banques est faible et le rôle des marchés dans la finance

est peu important. En revanche, la réglementation des marchés financiers est moins forte dans les pays où la tradition libérale est plus forte (RU et USA, notamment).

. Mais dès les années 1960-1970, tous les Etats visent à réduire leur rôle dans le système bancaire et financier au profit d'un recours plus important à la régulation marchande et à la concurrence bancaire. Ce processus de libéralisation du système bancaire et financier est ralenti en raison du contexte de la crise des années 1970 (inflation, instabilité des changes) qui donne la priorité au contrôle de la masse monétaire. Mais la libéralisation est lancée et s'épanouit totalement à partir des années 1980.

2/ Les années 1980 marquent la libéralisation des systèmes bancaires et financiers : quelles régulations ?

. Plusieurs facteurs expliquent le bouleversement des systèmes bancaires et financiers dans les PDEM :

- Le passage au flottement des monnaies qui augmente le risque lié à la volatilité des taux de change
- L'inflexion de la politique américaine à partir de 1979 (P. Volcker à la tête de la FED) qui se traduit par une très forte appréciation du dollar jusqu'en 1985 en raison d'une hausse brutale des taux d'intérêt de la FED mais contribue également à sa chute (krach de la valeur du dollar en 1987)⁶.
- La globalisation financière (la règle des « 3D » selon la formule de H. Bourguinat) et la financiarisation des économies malgré des différences d'expansion selon les Etats.

. En France, le passage à l'économie de l'endettement à une économie de marché est associé à la loi bancaire de 1984 qui permet d'assouplir considérablement la « doctrine Germain ». Sans pour autant verser dans le modèle de la banque universelle du modèle allemand, les banques françaises peuvent participer plus efficacement à la globalisation de la finance : l'intermédiation de bilan diminue des années 1980 aux années 2000 et les banques profitent du décloisonnement des marchés pour développer des stratégies d'intermédiation de marché. En somme, les banques françaises accordent moins de crédits tout en continuant à collecter l'épargne afin de la transformer en différents types de financement via les marchés financiers.

. **L'évolution des systèmes financiers par du bouleversement institutionnel conduit en Grande-Bretagne, lancé en octobre 1986 avec le « big bang » de Margaret Thatcher :**

- **Dérèglementation massive** pour assurer aux activités de spéculation un accès plus facile aux marchés financiers + liberté de fixation des commissions versées aux courtiers intermédiaires + ouverture des marchés aux acteurs internationaux etc.
- **Création de nouveaux produits financiers** : expansion des produits dérivés et des transactions qui échappent aux marchés réglementés (opérations dites de « gré à gré »).
- **Exploitation des techniques modernes de l'information**, notamment de l'outil informatique permettant d'effectuer les opérations en temps réel (processus qui s'amplifie avec l'apparition d'Internet 10 ans plus tard)

. Comme les banques, les places boursières sont profondément transformées au travers d'opérations de fusions-acquisitions entraînant une forte concentration. Ainsi, **on voit l'apparition des « mastodontes bancaires » dites aussi « Too Big To Fail », mais aussi des rapprochements entre différentes places financières.** La place boursière de Paris s'est rapprochée de toutes les autres places européennes au sein du groupe Euronext (Paris, Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne et le marché du LIFFE (= bourse londonienne spécialisée dans l'échange de produits dérivés)). En 2007, Euronext fusionne avec le New York Stock Exchange (NYSE) pour devenir la première place boursière du monde. **Toutes les places boursières sont aujourd'hui engagées dans une compétition planétaire conduisant à la recherche d'une taille critique afin de répondre à une concurrence accrue dans la captation de l'épargne mondiale.** C'est cette compétition mondiale mais aussi la puissance des TBTF qui expliquent l'ampleur de la crise de 2008 ainsi que la difficulté à régler à nouveau les activités bancaires et financières en raison de la nécessité d'accords internationaux pour y parvenir.

⁶ L'économie américaine au cœur de sa reconversion est en plein boom au début des années 1980 et, surtout, se financiarise avec les premiers « junk bonds » (obligations pourries) et autre « LBO », ou « leveraged buyouts » (rachats d'entreprise avec effet de levier). La « mondialisation » est à l'œuvre. Résultat : Wall Street, gagné par une douce euphorie, bat record sur record. Mais ce lundi 19 octobre 1987, Wall Street vit un krach boursier d'une ampleur inédite depuis 1929. En quelques heures, le Dow Jones perd plus de 500 points, soit une chute de 22,6 % qui pulvérise le record du 29 octobre 1929 (-12,6 %), point de départ de la crise économique des années trente. L'onde de choc se propage immédiatement sur les places de Paris (-9,7 %), Londres (-26 %) et Hong Kong (-46 %). Seule Tokyo résiste un peu mieux (-2,5 %). Le déclenchement du « Black Monday » s'explique par la publication des chiffres du déficit commercial américain, qui n'en finit pas de se creuser. Mais les fondements de la crise sont là depuis longtemps : le dollar est surévalué, les taux d'intérêt ont commencé à remonter et, surtout, une bulle spéculative s'est formée sur le marché des actions, après quatre à cinq années de hausse quasi ininterrompue. La Fed, la banque centrale américaine, joue un rôle décisif dans l'enragement de la crise pour éviter les conséquences désastreuses de celle de 1929. A peine nommé, Alan Greenspan intervient rapidement sur les marchés obligataires pour éteindre l'incendie. Ce faisant, il évite une récession grave et gagne une solide réputation. Au final, la croissance américaine a été peu affectée (3,5 % en 1987, 4,2 % en 1988) et, deux ans après le krach, le Dow Jones avait effacé ses pertes.